

Moustoir AC

Bulletin Municipal

2013

Etat - civil p.6 >>

Vie Locale p.8 >>

ASSO p.17 >>



Sommaire

Nouveaux Horaires de la Mairie

Lundi :	Fermé	
Mardi :	9h à 12h	14h à 17h
Mercredi :	9h à 12h	14h à 17h
Jeudi :	9h à 12h	14h à 17h
Vendredi :	9h à 12h	14h à 17h
Samedi :	9h à 12h	

Coordonnées de la mairie

11 rue de la Maillette
56500 MOUSTOIR AC
Tél : 02.97.44.11.73
Fax : 02.97.44.11.10
Mail : commune.de.moustoir@wanadoo.fr

Permanence des élus

Alain JOUAN : Tous les jours
sur RDV uniquement - Maire

Alain MAHE : Sur RDV
Premier-adjoint

Nathalie PETIT : Sur RDV
Adjointe

René GICQUELLO : Mercredi matin sur RDV
entre 10h et 12h - Adjoint

Jean LE GOUGAUD : Sur RDV
Conseiller délégué

P.2 Sommaire

P.3 Edito

P.6 Etat-Civil 2012

P.8 Vie locale

P.11 Conseil pour le jardin

P.12 Nouvelles enseignes

P.13 Ecoles Sainte-Barbe et Notre-Dame
de Kerhéro

P.15 Ecole les Petits Chaj'du

P.17 Asso

P.26 Recyclage

P.27 Comice agricole



Bulletin municipal de Moustoir'Ac

Directeur de la publication : Alain JOUAN

Comité de rédaction : Alain Jouan, Rose-Marie Caudal

Mise en page : Guillaume DEMELIN, Locminé Communauté

Photos : Mairie de Moustoir-Ac, Guy Gardien - Ouest France,
Bernard Catel - La Gazette du Morbihan, Le Télégramme,
Locminé Communauté, M. LAMOUR

La parution du bulletin municipal est un événement attendu par les habitants de la commune, la rétrospective de l'année écoulée permettant la mise en relief de la vie de notre territoire et de l'intercommunalité, avec en particulier, depuis début janvier, la mise en place de la mutualisation.

Depuis le début de ce mandat, nous avons tous en tête le mot « crise », à la fois économique et sociale, dont les effets se font déjà sentir dans nos communes, même si au niveau national les régions de l'ouest arrivent encore à se maintenir. A ce mot « crise » il faudrait apposer celui de « Solidarité », solidarité avec les plus fragiles surtout, mais aussi solidarité intergénérationnelle. Notre commune est pour l'instant privilégiée, mais que cela ne nous empêche pas d'être tous vigilants : un voisin, un ami ou un proche peuvent être confrontés à de réelles difficultés. A chacun de nous d'être attentif et à ne pas hésiter à prévenir l'élu en charge des affaires sociales ou un membre du CCAS.

L'année 2013 a vu le lancement de l'appel d'offre pour la deuxième tranche de travaux de notre église concernant les parements intérieurs et extérieurs, la remise en état du clocher et de ses planchers et d'un chauffage. Le marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension et la mise aux normes de notre station d'épuration a été lancé ; après consultation, le choix d'une filière permettra de débiter les travaux d'ici la fin de cette année voire début 2014 ; il nous reste aussi à budgétiser cet investissement sachant qu'il nous faudra sans doute revoir les tarifs de raccordement ainsi que la redevance d'assainissement.

Ce début d'automne aura lieu le lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'agrandissement de la salle polyvalente. Nous n'avons pour l'instant pas de date de début de travaux programmée car il nous faudra, au vu de tous ces projets, faire un point précis sur l'état de nos finances; toutefois l'analyste financier en charge de notre commune estime que nous devrions pouvoir passer ces projets sans avoir recours à l'emprunt.

Cette année nous avons réalisé des travaux de voirie sous la maîtrise d'œuvre de Locminé Communauté qui en a la compétence ; nous aimerions bien sûr en faire plus, afin de satisfaire le plus grand nombre, mais nous privilégions à chaque fois l'urgence, c'est à dire les routes empruntées par les transports scolaires et les routes très fréquentées. Un aménagement a été réalisé route de Kérabus afin de réduire la vitesse. Il nous reste à aménager l'entrée de Kerhéro sur la route de Kerlaurent. Des comptages de vitesse ont laissé transparaître quelques vitesses excessives mais globalement nos habitants sont de bons conducteurs.



Cette année nous avons réalisé des travaux de voirie sous la maîtrise d'œuvre de Locminé Communauté qui en a la compétence.

L'action de l'intercommunalité est très présente dans la vie quotidienne des habitants :

Elle concerne en effet la collecte de nos déchets, le RAM, la petite enfance, les mercredis loisirs et l'école de musique Dan Ar Bras, dont près de 40 élèves sont issus de notre commune. La mise en commun d'une partie du personnel de nos communes et des moyens matériels utilisés est ce que l'on nomme la Mutualisation. Pour notre commune ce sera l'accès à des services demandant une grande expertise, ce qui n'était pas jusqu'alors possible : marchés publics, finances, ressources humaines, urbanisme avec dans un premier temps la mise en place d'un SIG (système d'information géographique) sur le pays de Pontivy avec une personne à Locminé communauté en charge de cette prestation, etc. Voilà, la mutualisation sera pour tous un accès à ces services qui nous faisaient défaut dans nos petites collectivités.

Seule ombre au tableau de cette mutualisation, c'est la non participation de la commune centre Locminé, mais c'est avant tout un choix d'élus, qui se doit d'être respecté, le conseil municipal étant souverain quant à ses décisions. Puisque que l'on parle d'ombre et de choix d'élus, c'est aussi celui de la commune voisine de Moréac qui a fait le choix de St Jean Communauté quant à son intégration. C'est un choix regrettable à mon sens mais c'est le choix d'un conseil lui aussi souverain. Je pense que l'on paye des années de mauvaises relations et d'incompréhension sur notre canton. A l'issue du PLU (plan local d'urbanisme), quelques orientations avaient été retenues par le conseil au travers du PADD (plan d'aménagement et de développement durable) ; il nous faudra conforter ces orientations : une des plus importantes concernera le rapprochement des écoles.

Je pense que le bon sens et l'aménagement des finances publiques imposera à terme ces choix. En terme de service à la population, il m'apparaît qu'une école publique et une autre privée à presque 5km du bourg lui aussi éloigné d'un km de la future 2x2 voies n'est pas un signal fort pour l'arrivée de nouveaux habitants sur notre commune ...d'autant que la règle de rendre service au plus grand nombre de la population n'est pas appliquée...

Nous avons indiqué au travers du PLU la volonté d'axer la concentration sur le bourg ; maintenant qu'il est approuvé, le temps de mettre en place des actions afin d'accueillir de nouvelles populations est bel et bien arrivé, à nous de nous en servir pour favoriser l'implantation de nouveaux services.



Réunion
Mutualisation

Non ! Moustoir Ac n'est pas un bourg en train de mourir...

Moustoir Ac, son bourg et sa commune sont à l'aube d'une transition et l'action en ce sens doit et devra continuer, et bien au delà de ce mandat qui se termine dans six mois ! L'équipe suivante devra être renforcée au vu de la population (1788 habitants) soit en principe 19 conseillers avec une application de la règle de parité. Dès à présent, celles et ceux qui souhaitent voir la commune prendre le chemin d'une évolution plus grande savent que la mise en commun d'idées et de réflexions est le moyen le plus efficace de progresser. Il serait dommage en effet de rater cela, déjà beaucoup de temps a été perdu...

Dans le prochain mandat, il sera nécessaire de doter notre commune de services aux jeunes ; en effet, comment conserver une population locale si dès le jeune âge nous ne leurs donnons pas l'envie de rester au pays ?

Il existe sur notre commune peu d'associations ouvertes aux jeunes, à part peut être le football et des jeunes associations comme la Mosaïque et les Petites Aiguilles ...

Pour le reste, il faut aller ailleurs... Peut être devrions nous lors de ce prochain mandat nous pencher sur cette problématique ? L'avenir de la commune doit passer aussi par notre jeunesse ! Ne rêvons pas, c'est sûr, mais à l'heure du très haut débit et des transports rapides, nous serons bientôt à 15 minutes du TGV et les activités de demain seront peut être imaginées et créées ici !

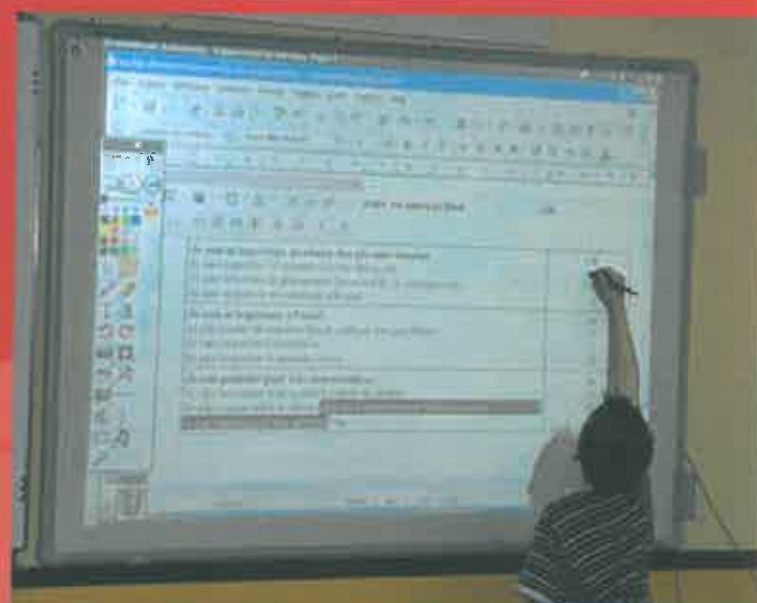
A nous de favoriser l'environnement pour se faire et s'appuyer davantage sur l'intercommunalité en espérant avoir un réseau de transport intercommunal, d'autres l'ont fait, pourquoi pas nous ?

Je profite de ce bulletin pour remercier en mon nom et au nom du conseil municipal toutes les associations de la commune pour leurs animations sur notre territoire et particulièrement toutes celles qui nous ont aidé au bon déroulement du Comice Agricole qui s'est déroulé l'an passé à Moustoir Ac, après presque 30 ans d'absence. J'en profite également pour présenter nos excuses à l'ensemble de la population et en particulier aux associations pour ne pas avoir pu diffuser en temps et en heure ce bulletin du fait d'une réorganisation de nos services. Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles qui chaque année œuvrent au bon déroulement des manifestations communales.

Dans les prochaines semaines, les membres du conseil vont travailler sur les nouveaux rythmes scolaires et les activités périscolaires ainsi que sur l'évolution de nos écoles dans le futur. L'échéance de cette année 2013 verra poindre de nouvelles élections municipales et un nouveau mode de scrutin; nous aurons l'occasion de le développer dans le bulletin de début d'année.

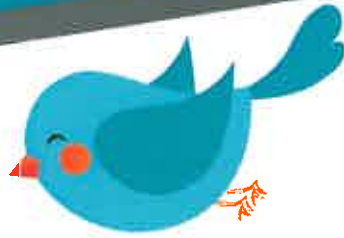
Il me reste simplement à vous souhaiter une bonne lecture de ce bulletin.

**Cordialement,
Alain JOUAN**





Naissances



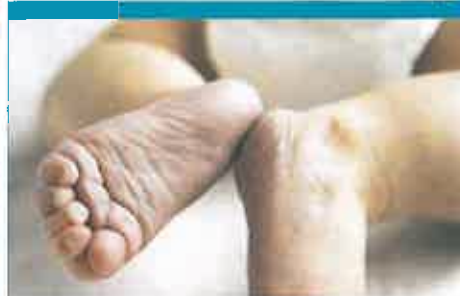
Emma LE NINIVIN,
Laurent DIANZINGA BOUEYA,
Marin BARBOT,
Clara MATHIAS,
Emy JOSSIC,
Orane LE DANTEC,
Titio COATRIEUX GRATTESAC,
Jade LE MOGUEDEC,
Thomas BRAZIDEC,
Mayron LE ROUX,
Kriss RIDOURD,
Quentin RIDOURD,
Thaïs HIVERT,
Léonie QUANQUOIT,
Nathan LE DORTZ,
Michelle MAHOUKOU MOUTASSI,
Juliette BOULLÉ,
Anaïs FOURNET,
Léo ROTIEL,
Anna KERSULEC,
Aaron CAPDEVILLE,
Emilie AUDIC,
Gabin LE PALLEC,
Lily-Rose AMET,
Marie LE MARREC,
Maël GUILLAUME,
Victor BRIANT,
Raphaël PFISTER
Yaëlle GUEGAN
Noah LE FLOCH
Tom LE ROCH
Enzo LE GOURIELLEC
Maéna FUENTE CLAUSTRE
Valentine DEMERSEMANN
Inès RENAUDIN
Emilie SICOT
Jules DELSAUT
Sacha OFFREDO GRENNÉPOIS



27 bis Kergueurh,
5 chemin de la Carrière,
L'Hôpital,
2 impasse des Bambous,
5 rue de l'Octroi,
14 ter Kergueurh,
Bellevue,
Kerdréan,
Kerliard,
3 résidence du Verger,
Brangouzerh,
Brangouzerh,
3 impasse de l'écureuil,
8 rue des Tamaris,
Kerlebot,
5 chemin de la Carrière,
14 bis Kergueurh,
Bellevue,
Kermarquer Le Bourg,
10 rue de l'Octroi,
Pen Mené,
8 Le Clos du Lavoir,
Bellevue,
Bottergal,
Kertexier,
Kerliard,
Bellevue,
Rochelard,
Le Roch,
Le Viaouit,
Le Viaouit,
Kerhéro,
5 Hameau de Kergueris,
Gouaihic,
Kerdréan,
Kerbastard,
2 résidence du Verger,
Pen Mené,



5 janvier 2012 à Pontivy
13 janvier 2012 à Pontivy
17 janvier 2012 à Vannes
26 janvier 2012 à Vannes
27 janvier 2012 à Pontivy
30 janvier 2012 à Vannes
1er février 2012 à Pontivy
4 février 2012 à Vannes
9 février 2012 à Vannes
27 février 2012 à Pontivy
16 mars 2012 à Vannes
16 mars 2012 à Vannes
22 mars 2012 à Vannes
28 mars 2012 à Vannes
2 avril 2012 à Vannes
11 mai 2012 à Pontivy
22 mai 2012 à Vannes
27 mai 2012 à Vannes
30 mai 2012 à Vannes
11 juin 2012 à Vannes
15 juin 2012 à Nal-Pontivy
3 juillet 2012 à Vannes
7 août 2012 à Vannes
10 août 2012 à Vannes
24 août 2012 à Vannes
3 septembre 2012 à Rennes
14 septembre 2012 à Vannes
14 septembre 2012 à Vannes
12 octobre 2012 à Nal-Pontivy
14 octobre 2012 à Vannes
24 octobre 2012 à Vannes
5 novembre 2012 à Vannes
7 novembre 2012 à Vannes
12 novembre 2012 à Vannes
22 novembre 2012 à Nal-Pontivy
29 novembre 2012 à Vannes
7 décembre 2012 à Vannes
28 décembre 2012 à Vannes



Etat civil 2012

Décès

BELLEC Robert,	Villeneuve Keravihan,	le 21 janvier 2012
MONIER Alexandre,	Kerigo,	le 2 février 2012
BRIEN Alphonse,	Kerhéro,	le 08 mars 2012
LE GUERNEVÉ Loïc	Kervolivot,	le 17 mars 2012
MANDARD René,	Quistinic,	le 25 avril 2012
LAMOUR Jean,	Route de Kerbouard,	le 29 avril 2012
JÉHANNO Jean	Kernentet,	le 12 juin 2012
LARDANT Thérèse,	7 rue de la Maillette,	le 18 août 2012
ALLANIC née LE CORRE Angèle	Les Trois Croix,	le 19 août 2012
CADORET Gilbert,	Quellenec,	le 18 septembre 2012

Mariages

Bruno LE PALLEC et Myriam BELLEC le 14 avril 2012

Olivier BOULLÉ et Gwenaëlle RETAILLEAU le 8 septembre 2012

Démographie de Moustoir-Ac

2001		2002		2003		2004	
Naissance	14	Naissance	22	Naissance	21	Naissance	22
Mariage	9	Mariage	8	Mariage	5	Mariage	7
Décès total	20	Décès total	11	Décès total	9	Décès total	12
Commune	5	Commune	4	Commune	2	Commune	3
Hors-commune	14	Hors-commune	7	Hors-commune	7	Hors-commune	9
2005		2006		2007		2008	
Naissance	20	Naissance	22	Naissance	16	Naissance	29
Mariage	10	Mariage	7	Mariage	10	Mariage	4
Décès total	9	Décès total	8	Décès total	14	Décès total	9
Commune	3	Commune	2	Commune	5	Commune	3
Hors-commune	6	Hors-commune	6	Hors-commune	8	Hors-commune	6
2009		2010		2011		2012	
Naissance	35	Naissance	26	Naissance	20	Naissance	38
Mariage	12	Mariage	5	Mariage	7	Mariage	5
Décès total	8	Décès total	8	Décès total	13	Décès total	10
Commune	1	Commune	3	Commune	6	Commune	4
Hors-commune	7	Hors-commune	5	Hors-commune	7	Hors-commune	6

Geste citoyen

Chaque propriétaire ou locataire d'un terrain doit veiller à l'entretien des limites de sa propriété. En effet, chacun doit faire un geste citoyen en ce qui concerne l'entretien des talus et autres limites de terrain afin de permettre à tous de vivre dans un cadre de vie agréable.

Animaux en divagation

Le maire rappelle que la divagation des animaux est répréhensible. Les propriétaires peuvent être tenus légalement responsables des dégâts engendrés. Pour le bien et la sécurité de tous, il est donc expressément demandé de veiller à ce que les chiens n'errent pas sans contrôle de leurs maîtres. Ils doivent être tenus en laisse et ne souiller ni les espaces verts ni les trottoirs.

Carte d'accès à la déchetterie

Depuis le 1^{er} janvier, une carte d'accès est nécessaire pour se rendre aux déchetteries de Plumelin et de Naizin. Celle-ci est à retirer en mairie.

Horaires de la déchetterie de Plumelin :

Lundi/Mercredi/Samedi : 9h-12h30 et 13h30-18h

Vendredi : 14h- 18h

Horaires de la déchetterie de Naizin :

Lundi/Samedi : 10h-12h et 14h30-18h

Jeudi : 14h30- 18h



Cimetière

Plusieurs familles nous ont adressé des doléances face aux événements survenus sur les tombes de leurs proches (*en particulier des vols de fleurs*). La municipalité fait donc appel à plus de civisme par respect pour les familles endeuillées. Ceci est intolérable et doit cesser ! Tout acte délictueux devrait être puni. Pour se faire, il vous est demandé à tous, en tant que citoyens, de faire remonter toutes les informations à ce sujet car il est très difficile, faute de preuves, de porter plainte. Moustoir-Ac n'est malheureusement pas la seule commune concernée par ce phénomène. Si aujourd'hui nous n'avons pas encore de moyens pour éviter ces infractions, la municipalité rappelle toutefois que le vol est passible d'une amende. Si ces incivilités perdurent, la commune serait contrainte de fermer à clef le portail du cimetière au détriment des familles souhaitant s'y recueillir.

Lutte contre le bruit

(arrêté préfectoral du 12/12/2003)

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



Lignes électriques

La ligne est sur la voie publique

L'élagage relève de la responsabilité du propriétaire si l'arbre est planté sans respecter les distances réglementaires (3 mètres d'un pylône ou d'une ligne électrique qui longe la voie publique) et si l'arbre déborde sur le domaine public.

Dans ces cas le propriétaire doit faire une demande écrite à :

ERDF, Hypervision élagage
92, rue Maneguen -ZI Kerpont
BP 5 - 56850 CAUDAN Cedex.

ERDF indiquera alors les mesures de sécurité à appliquer pour les travaux. Le propriétaire pourra réaliser les travaux par ses soins ou par une entreprise agréée. Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes, ERDF engage des recours envers les propriétaires des arbres responsables.

La ligne traverse votre propriété

Si la ligne traverse votre propriété, c'est à EDF d'effectuer l'élagage à sa charge.

Consignes de sécurité

- Ne jamais toucher un arbre en contact ou très proche de la ligne ni toucher une branche au dessus de la ligne.
- Ne pas s'approcher à moins de 3 mètres de la ligne. En cas de ligne tombée, ne pas s'approcher, ni toucher : contacter le service dépannage au 0 810 333 356



Élagage et plantations

En limite du domaine public

Rappel des règles d'élagages :

Les arbres, branches et racines qui empiètent sur le domaine public seront coupés à l'aplomb par les propriétaires. De même pour les haies qui ne devront pas dépasser sur le domaine public. Les sujets morts ou dangereux doivent être abattus par le propriétaire. Les propriétaires sont responsables de toutes les plantations qui poussent de manière naturelle sur leur propriété. Pour plus de facilité la commune peut regrouper les demandes et organiser une intervention d'une entreprise d'élagage mais les frais resteront à la charge des propriétaires. **Pour cela vous pouvez contacter la mairie au 02-97-44-11-73.**



Les nouvelles plantations doivent respecter quelles que règles :

La distance minimale est fixée à 0,5 mètre pour les plantations qui ne dépasseront pas 2 mètres.

2 mètres pour les arbres entre 2 et 7 mètres.

A partir de 5 mètres même les arbres de plus de 7 mètres peuvent être plantés.

DISTANCES
MINIMALES
À RESPECTER
À LA PLANTATION
OU APRES ELAGAGE





L'entretien du **jardin** et des **espaces verts**

Votre commune fleurit ses espaces verts, ses monuments et bâtiments, ses parterres et améliore son environnement en faisant attention à ses pratiques, en particulier celles qui préservent la qualité de l'eau. De votre côté, vous participez au fleurissement et à l'embellissement de votre propriété mais de quelle façon ? Pour cela, vous aussi en tant que particulier, vous pouvez mettre en place ces quelques conseils. Il ne faut rien lâcher, la vigilance doit être extrême et les traitements pour les jardins sont en première ligne. La dimension environnementale et le jardinage sont indissociables.

Respecter la réglementation

Ne pas désherber les fossés, les caniveaux et autres points d'eau qui pourraient polluer l'eau qui coule vers les rivières.

Faire le choix de l'écologie

Choisir des variétés de fleurs non gourmandes en engrais et en eau.

Recycler ses déchets verts

Broyage, paillage, compostage. Le broyage permet de limiter les allées-venues à la déchetterie et cela permet alors de pailler les parterres de fleurs. Le paillage permet à la fois de réduire l'apparition des herbes indésirables mais aussi de diminuer les arrosages, parfois même le résultat est très esthétique. Le compostage permet de réduire le volume des ordures ménagères mais aussi de fabriquer son propre engrais naturel plus écologique et moins onéreux.

Faire attention à sa consommation d'eau

Récupération de l'eau de pluie, technique d'irrigation, choix du moment d'arrosage. Il est préférable d'arroser tôt le matin ou tard en soirée, en pleine journée, le soleil évapore l'eau rapidement et la plante ne peut donc pas bénéficier de l'eau.

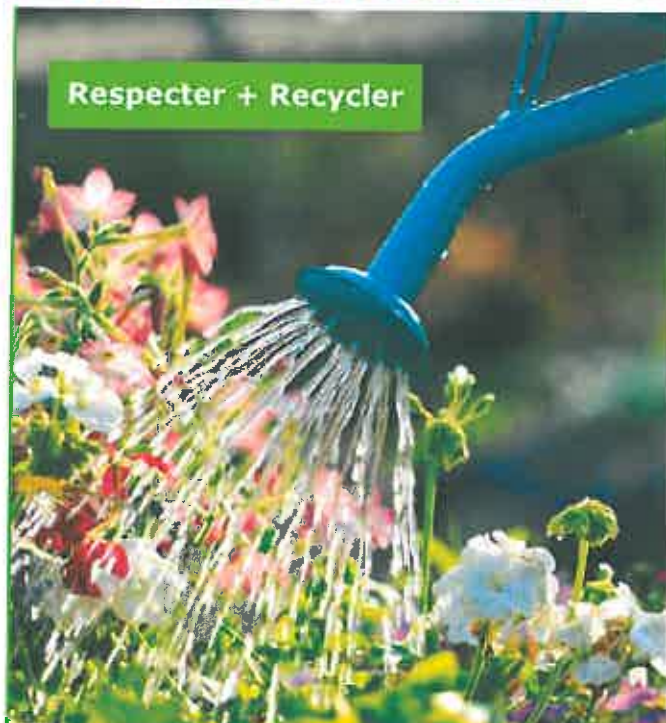
Laisser un peu de place à la nature

Accueil des animaux et des plantes auxiliaires au jardin, pour favoriser la biodiversité.

← Que puis-je faire dans mon jardin ?



Respecter + Recycler



Nouvelles Enseignes

Melle Anaïs

Anaïs Tirel vient de créer son entreprise à l'enseigne Melle Anaïs. Elle propose un service dans le domaine de la création florale. Elle s'adresse aux entreprises, aux collectivités, mais aussi aux particuliers. Elle répond à toutes les sollicitations pour les cérémonies publiques ou les événements familiaux (mariage, baptêmes, anniversaires, deuils). Melle Anaïs, lotissement de Kerabus, Moustoir-Ac. Tél. 06 30 99 31 21 ; courriel : contact@melle-anais.com. www.melle-anais.com



Idéal Coiffure à Domicile

Vous propose ses services pour HOMMES, FEMMES et ENFANTS de tous âges ! Aurélie, vous coiffe dans un esprit de convivialité et de bien-être avec des produits adaptés à chaque type de cheveux et des équipements professionnels (véritable bac à shampooing, siège massant, miroir et séchoir sur pieds, peignoirs, serviettes, etc...). Soucieuse de la qualité de ses prestations, une véritable écoute est consacrée à vos souhaits et un réel suivi personnalisé est mis en place. Une large gamme de produits capillaires est proposée à des prix très raisonnables (shampooings, masques, soins sans rinçages, mousse coiffante, cire, gel, laque, etc...). Ces produits peuvent être achetés en COFFRETS CADEAUX, personnalisable selon vos souhaits et votre budget. Des CHEQUES-CADEAUX sont également disponibles toute l'année. Une carte de FIDELITE vous offre des réductions.

Pour plus de renseignements, contactez Aurélie au 06 61 43 11 60
Les RDV sont assurés du LUNDI au SAMEDI. Profitez de l'Offre Découverte : 1 massage du cuir chevelu est OFFERT à la 1^o visite !



Le coin de Paradis

Serge Audic est présent le mercredi matin et le samedi matin sur le parking de la mairie, où il vend les légumes et les oeufs de son Coin de Paradis. Sur un peu plus de 3 ha, au lieu-dit le Cosquer il a entrepris une conversion biologique de ces parcelles. Le Coin de Paradis était né. Le Coin de Paradis, le Cosquer, Moustoir-Ac, tél. 07 77 26 37 97 ; courriel : lecoindeparadis@orange.fr



Kinésithérapeute

Kinésithérapeute depuis plus de 20 ans, Chrystèle PETITEAU a ouvert son cabinet en mars 2012 au 8 rue de la Maillette (en face de la mairie).



Ecoles privées **Sainte Barbe** Le Bourg et **Notre Dame de Kerhéro** 2012

Répartition pédagogique

155 élèves sont inscrits cette année dans les écoles privées de Moustoir-Ac. Ils sont répartis en 6 classes :

Au bourg

- PS : Isabelle Picaut
- CE1 - CE2 : Marie-Paule Thébaud
- CE1 - CM1 : Sofénn Rollandó
- CM2 : Sterenn Heuzé

A Kerhéro

- PS - MS - GS : Josiane Robic
- GS - CP : Marie-Hélène Brogard

Dans les 2 écoles

- Soutien aux élèves en difficulté : Jacqueline Kerjouan
- Aide individualisée assurée par les enseignantes le soir après la classe

Activités sportives

- Rencontres UGSEL (*Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre*)
marche endurance, sport collectif, avec les écoles du réseau
- Défis avec les écoles du réseau (*arts, lecture, maths, sport...*)
- Piscine pour les élèves du CP au CM2.
- Au complexe sportif :
Intervention d'un animateur de la communauté de communes de Locminé au niveau CE et CM et de l'UGSEL pour les CP-CE1 - Séances de sport pour les élèves de Kerhéro

Domaines pédagogiques

Projets d'année

- Le Jardin

Participation Trans'art : réalisations artistiques par toutes les écoles du réseau et exposition des œuvres au Collège J.P. Calloc'h de Locminé ouverte à tout public. Découverte de cultures biologiques. Différents travaux en littérature, en atelier d'écriture, en sciences, en musique,...

Liaison CM2 – 6ème

- Vivre une journée entière au collège

Anglais :

- Initiation de la maternelle au CP par un intervenant de la méthode POP'ENGLISH
- Enseignement du CE1 au CM2 par une enseignante habilitée de l'école

Citoyenneté et développement durable :

- Sensibilisation sur la préservation de la qualité de l'eau
- Initiation au tri et recyclage des déchets de la maternelle au CM2
- Formation aux premiers secours par les pompiers pour la classe de CM2
- Découverte de l'histoire du patrimoine communal en collaboration avec l'association MOUSTOIR-AC PATRIMOINE (*production puis exposition par les CM2 de l'école Sainte-Barbe et les élèves de cycle 3 de l'école des Petits Chaj'du*)



Ouverture sur le monde

- Fermes pédagogiques : sorties en automne et au printemps
- Animations

Monde et nature : tri et recyclage des déchets

Cinéma éducatif et d'animation sur le thème du jardin

Arbre de Noël

- Ateliers d'expression corporelle et musicale animés par la Compagnie de l'Improviste durant un trimestre, suivis d'un spectacle.

Opérations solidarité

- Dictée d'ELA
- Les Virades de l'Espoir
- Un bouchon un sourire
- Les pièces jaunes



Les associations AEP – OGEC – APEL

- Travaux d'entretien dans les écoles
- Animations tout au long de l'année : Pardon des chevaux, Arbre de Noël, Carnaval, Kermesse, Loto...

Remerciements

L'équipe enseignante remercie :

- Mr Le Maire et le Conseil Municipal qui nous accordent subventions et conventions.
- Les bureaux AEP, OGEC, APEL, les parents d'élèves et amis de l'école, les différentes associations de la commune qui nous soutiennent et nous permettent de réaliser les divers projets de nos écoles.

Directrice au bourg : Mme THEBAUD Marie-Paule : 02-97-44-11-57
eco56.steba.moustoir-ac@eco.ecbretagne.org
Directrice à Kernero : Mme ROBIC Josiane : 02-97-44-15-09
eco56.nd.moustoir-ac@eco.ecbretagne.org
Président d'AEP : Mme LE REZOLLIER Estelle
Présidente d'OGEC : Mme BELLEC Guénaél
Présidente d'APEL : Mme LE GUERNEVE Annaig



Ecole Publique **Les Petits Chaj'du** 2012

Cette année, l'école publique « Les petits Chaj'du » compte 60 élèves inscrits répartis en 3 classes.

Classe de maternelle (PS MS GS)

Enseignante : Stéphanie Decourcelle
ATSEM: Marie-Lyne Mandart

Classe de CP/CE1

Enseignante et directrice: Virginie
Le Padrun
Auxiliaire de vie Scolaire: Magalle
Le Ménaheze

Classe de CE2/CM1/CM2

Enseignante : Elsa Grandadam

Un projet d'école a été élaboré à partir du constat des difficultés des élèves et fixe les domaines à travailler. Il dispose de 4 axes prioritaires :

l'amélioration en production d'écrits, en calcul mental et en résolution de problèmes.

Les élèves par l'intermédiaire de projets de classe élaborent des écrits qui sont mis en valeur : le journal « l'« écho » le des petits Chaj'du » des CP/CE1, le catalogue des jouets extraordinaires des CE2/CM... etc.

l'utilisation des outils numériques

L'école publique est dotée de deux tableaux blancs interactifs ainsi qu'une classe mobile comprenant 12 mini-ordinateurs déplaçables d'une classe à l'autre. Dès la petite section, les élèves utilisent les outils numériques pour construire leurs connaissances.

Améliorer les compétences sociales et civiques

Les élèves sont sensibilisés dès le plus jeune âge aux gestes de premiers secours jusqu'au passage de l'attestation de Premiers secours en CM avec l'aide des pompiers de Locminé. Des exercices incendie et de confinement réguliers permettent aux enfants de réagir sans paniquer face à des dangers. Des débats réguliers sont organisés dans les classes pour régler les conflits et investir les élèves dans les choix et la vie de l'école. L'estime de soi est travaillée en mettant en valeur les qualités de chacun.



Développer l'ouverture culturelle et varier les activités physiques et sportives

- anglais dès le CP
- travail sur l'image et visionnage de 3 films par classe au cinéma le club de Locminé
- découvrir et apprécier des spectacles vivants (danse HIP HOP pour les PS/MS/GS et CP/CE1 où les élèves, leurs parents et les enseignantes iront découvrir ensemble ce spectacle, théâtre d'objets et musique classique à l'auditorium des carmes pour les CE2/CM)
- création d'un jardin et visite de fermes maraîchères (CP/CE1)
- découverte du milieu marin lors d'une pêche à pied, création et observation d'un aquarium d'eau de mer (maternelles et CE2/CM)
- travail en collaboration avec Moustoir'Ac patrimoine sur les commerces de Moustoir'ac dans les années 50. (CE2/CM)
- séquence de 6 séances de patins à la patinoire de Vannes (CP/CE1)
- après l'escrime l'an passé, les CE2/CM découvriront le kayak et le tir à l'arc
- projet équitation pour les maternelles
- au cours de l'année, différents sports sont proposés: gymnastique rythmique, tchouk ball, piscine...

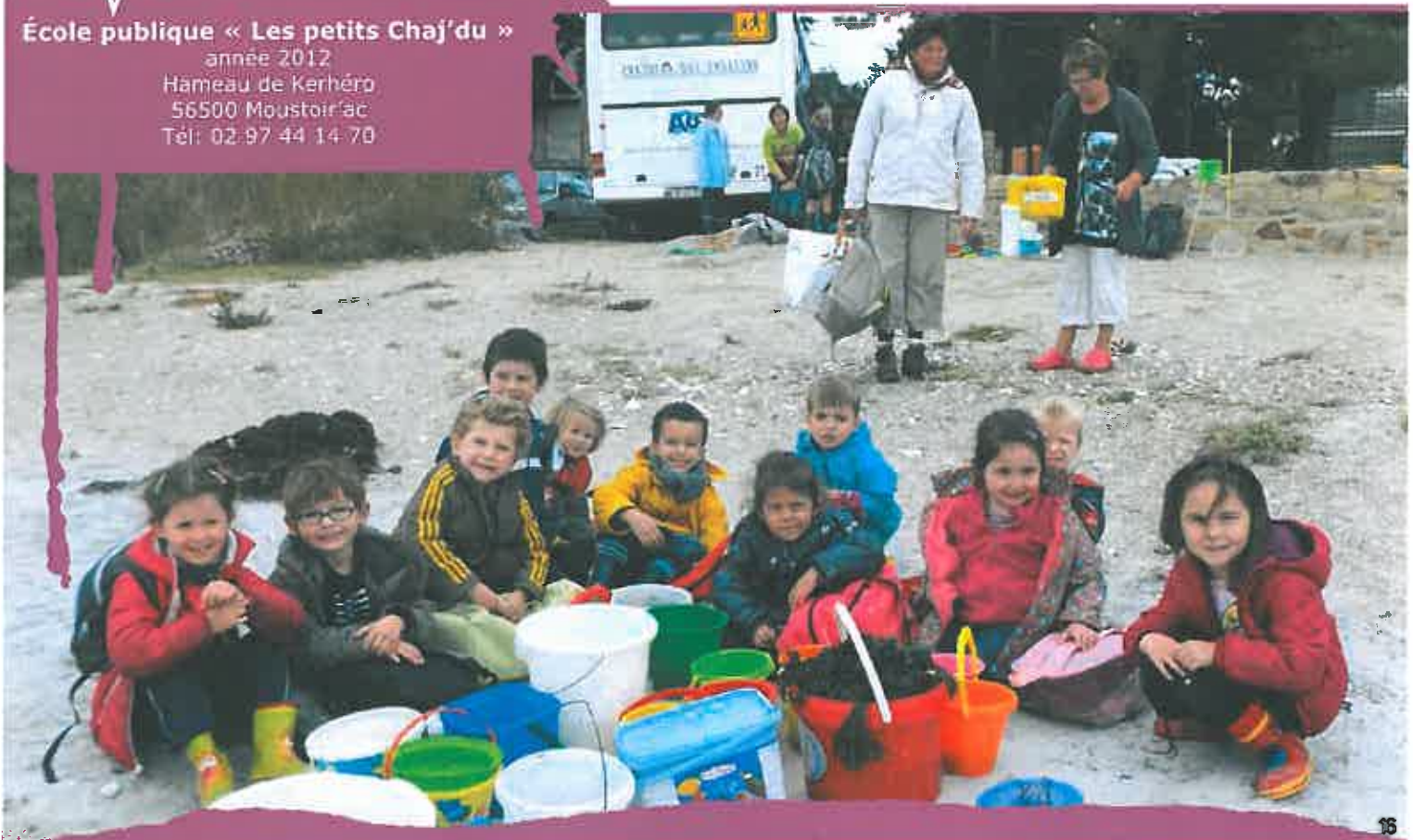
Nous remercions la mairie et l'amicale laïque grâce à qui tous ces projets peuvent voir le jour ainsi que toutes les personnes (intervenants, parents et bénévoles) qui nous aident à concrétiser ces projets.

La directrice est à votre disposition pour tous renseignements ou inscriptions.

A bientôt, L'équipe pédagogique

École publique « Les petits Chaj'du »

année 2012
Hameau de Kerhéro
56500 Moustoir'ac
Tél: 02-97 44 14 70



Les Randonneurs De Lanvaux

L'année 2012 aura été encore très satisfaisante pour les cavaliers et pédestres de l'association, autant lors des randonnées organisées, que pour les résultats en compétition.

L'année débute avec l'assemblée générale. Ensuite en mars c'est la journée débroussaillage et balisage des circuits. L'association remercie d'ailleurs les propriétaires qui ont la gentillesse de nous autoriser les passages. En avril l'organisation de l'épreuve d'endurance sur deux jours s'est très bien déroulée avec 63 jeunes chevaux de 4 à 6 ans le samedi et près de 100 cavaliers le dimanche. C'est un membre de l'association Noémie BOURHIS qui remporte l'épreuve la plus importante de 90 kms devant Dorian LEMEE également randonneur de Lanvaux ; Nous remercions aussi tous les bénévoles qui œuvrent pour le bon déroulement de l'épreuve. En mai, beaucoup de cavaliers ont participé à la Transmorbihannaise pendant 4 jours sur les circuits de Sarzeau, Noyal et st Gildas de Rhuys ou nous avons découvert de magnifiques paysages.



L'édition 2013 aura lieu sur les circuits de la Gacilly. En juin, il y a eu l'équiloche sur 3 jours organisée par les cavaliers du loch avec la aussi beaucoup de membres de l'association. En août lors des championnats de France jeunes cavaliers à Corlay, Noëllie AUDO qui portait les couleurs de la Bretagne a pris une très belle 6eme place. Puis en septembre, lors du traditionnel pardon de Kerhéro, les cavaliers sont toujours présents pour le plus grand plaisir des enfants.

Composition du bureau

Président : Bernard LE LABOURIER
Vice-présidents : Jean-Paul BOLEAT et
 Jean-Claude MERCIER
Secrétaire : Christine LE TURNIER
Trésorier : Daniel MAHE

Les Amis De Job

Joseph Morvan, dit « Job » (1924-1999), était natif de Moustoir-Ac et ancien champion cycliste.

Il y a 20 ans, un trophée portant son nom a vu le jour. Depuis de nombreuses années il se déroule en quatre étapes. L'épreuve de Moustoir-Ac en est la troisième et se déroule, tous les ans, le 1^{er} mai. En janvier 2012, un groupe de bénévoles et de fidèles à l'ancienne figure locale ont décidé de créer une association. **Celle-ci a principalement pour but d'assurer la pérennité de l'organisation de cette épreuve.** Elle n'exclut pas néanmoins d'organiser ou de participer à d'autres manifestations pouvant apporter de l'animation sur la commune. Des bénévoles de l'association ont notamment participé au Comice Agricole en juin 2012. La course de 2013 s'est déroulée sur le circuit de Pontcuel, comme en 2012.



Photo : Courtesy Guy Dedieu - www.dewielersite.net



Photo : Courtesy Guy Dedieu - www.dewielersite.net



Photo : Courtesy Guy Dedieu - www.dewielersite.net



Le bureau se compose de 9 personnes et a comme président d'honneur, Bernard Morvan, le fils de Job.

Président : Stéphane LE CLAINCHE

Vice-président : Jean LE GOUGAUD

Président d'honneur: Bernard MORVAN

Secrétaire : Michel GUILLEMET

Secrétaire adjoint: Jean-Marc FEVRIER

Trésorier : Jean-François LE JÉLOUX

Trésorier adjoint: Jean-Marc DANCKOF

Membres: Christian LE VAGUERESSE, Philippe BERNARD

Contact : Stéphane LE CLAINCHE 06 89 33 39 49
lesamisdejob@hotmail.fr



Composition du bureau

Moustoir-Ac Patrimoine est en pleine action



Ses trois ateliers sont présents sur notre territoire communal, pour retrouver et même restaurer le petit patrimoine oublié voir délaissé depuis plusieurs décennies. A travers ces petits monuments c'est toute une histoire qui revit par la récolte d'informations auprès des anciens de Moustoir-Ac. La réalité d'hier peut nous surprendre surtout lorsqu'elle est remémorée par nos proches parents, grands ou arrière grands-parents qui l'ont vécue. Notre commune est belle, nous le savons tous et c'est pour cela qu'une équipe sentier crée de nouveaux parcours afin que tous ceux qui apprécient ces beaux paysages puissent en profiter en toute sécurité.

De tout temps et à toutes les époques de l'humanité l'homme a été souvent plus efficace à détruire les traces de son passé qu'à le respecter au nom de je ne sais quelle nouvelle idéologie. Si nous sommes si nombreux aujourd'hui à adhérer à MOUSTOIR-AC PATRIMOINE, c'est que pour beaucoup d'entre nous, il est important de respecter l'histoire et de fait tous ceux qui nous ont précédé en mettant en valeur les traces de leurs présences sur notre territoire. Partout où l'on a détruit les monuments du passé cela s'est traduit par l'oubli même de ces régions et de leurs populations, à contrario où l'on a conservé et valorisé l'empreinte du passé ces régions et leurs habitants en ont tiré une réelle notoriété.

Le Président, Jean-Luc Hilary



Troupe De Théâtre Les « Gwenn Ha Du »

Ce mot est aussi l'occasion pour nous, de remercier nos généreux sponsors qui sont tous les ans présents sur nos affiches. Nous tenons également à remercier, tout particulièrement, notre équipe de bénévole qui nous est fidèle tout au long de l'année. Nous remercions aussi notre public venu nombreux lors de nos représentations passées. Grâce à eux, nous avons pu reverser une partie de notre bénéfice aux écoles de notre commune. **Enfin, nous souhaitons rappeler que toute personne intéressée à rejoindre la troupe est la bienvenue. N'hésitez pas à nous contacter...**



Composition du bureau

Co-Présidence : Sonia BRIEN – Christophe LE DASTUMER – Jean-Luc STRUGEON

Trésorier : Eric CARO

Trésorière adjointe : Marie-Hélène LEFRANCOIS

Secrétaire : Sylvianne LE DORTZ

Membres : Valérie STRUGEON-LE FICHER, Patrick LE PRIOL, David LE LAUSQUE, Yvon GUILLARD



ASSO

ASM

Venez nous rejoindre pour suivre nos "Rouges et Blancs". Voici notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.av-s-moustoir-ac.com>



Composition du bureau

Président : Miguel BERNARD
Vice-présidents : Claude CADORET,
Serge AUDO
Trésoriers adjoints : Jo LAMOUR,
Muriel CRENO
Secrétaire : Daniel FAUCHON
Secrétaire adjoint : Elodie LE GRAND

ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PROPRIETAIRES DE MOUSTOIR-AC



En cette saison 2012 -2013, la société compte 60 adhérents. En ce qui concerne la destruction des nuisibles, au printemps 2012, nous avons prélevé environ 100 corbeaux et une vingtaine de ragondins. Cette campagne de destruction des ragondins, en collaboration avec la municipalité et la Fémodéc, a été reconduite en mars. Les comptages nocturnes ont eu lieu en février, durant 3 soirs sur la même semaine, de 21 heures à 1 heure du matin. Le parcours d'une année sur l'autre est le même. Les recensements de février sont corrects : le nombre de chevreuils et de lièvre est en hausse, le renard se maintient. Courant Mars on a également effectué un comptage de perdrix et de faisans à l'aide de chiens d'arrêt. Nous constatons actuellement beaucoup de dégâts causés par les sangliers, (champ de maïs, prairies, pelouses, bord de route, etc...) Nous effectuons beaucoup de battues pour essayer de prélever un maximum de sangliers. Côté festif, le repas offert aux propriétaires s'est déroulé, comme d'habitude, le dernier samedi du mois de Février, à midi. Un autre repas, ouvert à tous, a eu lieu le 23 mars dernier en soirée. Le concours de pêche à l'étang de Mainguillo en GRAND-CHAMP s'est déroulé les samedi 18 et dimanche 19 Mai 2013. Le 14 Juillet, nous avons organisé notre traditionnel concours de pétanque au terrain des sports de Moustoir-Ac. Nous avons organisé 2 lotos en collaboration avec le Comité des fêtes de Moustoir-Ac, les 19 et 20 juillet derniers. La société de chasse remercie :

- Tous les propriétaires et agriculteurs, car sans eux, on ne pourrait pas chasser sur une surface d'environ 2000 hectares, voire plus.
- La Municipalité, l'A.S.M. et le Comité des fêtes pour leur collaboration et entraide tout au long de l'année.
- Tous les amoureux de la nature : randonneurs pédestres et équestres, vététistes, ramasseurs de champignons, etc...

Composition du bureau

Président : Roland LE GUERNEVE
Vice-Président : Jean Luc KERNEUR
Secrétaire : Franck TANGUY
Trésorier : Franck CRENO
Membres : Yohann AUDO, Jean-Luc HILARY, Noël GEFFRAY, Bertrand NOUVEL.

COMITE DES FETES de MOUSTOIR-AC



L'année 2012 a été une nouvelle fois synonyme de succès. Le 6 mai, a été organisée notre première course en ligne « la Route des Mégalithes » avec la course d'attente. Sur cette étape, nous avons eu le plaisir de voir une très belle course qui a été remportée par Vincent Bienfait. Nous tenons aussi à féliciter, le Moustoir-acois, Cyril Guillemet qui fût vainqueur sur la course d'attente. Cette année, le Trophée « Route des Mégalithes » épreuve en ligne avec les catégories 2, 3 et Junior et Pass Cycliste sur la course d'attente s'est déroulé le 5 mai.

Après Vincent Bienfait, c'est le Locminois, Mathieu Gaultier qui a remporté cette toute jeune épreuve. En ce qui concerne les lotos, nous avons organisé un loto sur deux jours en partenariat avec les chasseurs, les 19 et 20 juillet. Nous allons également réitérer, le 10 août prochain, le loto au profit de la lutte contre la Mucoviscidose qui, tous les ans, est un réel succès. L'an dernier, nous avons reversé la totalité des bénéfices, d'un montant de 3 369 €, lors de la Virade de l'Espoir à Locminé. Le repas servi pour cette occasion a été préparé par le Comité des Fêtes. Puis début septembre 2012, nous avons aidé au bon fonctionnement des deux lotos du Trophée Centre Morbihan en partenariat avec les Comités de Naizin et de Reguiny. Les 6 et 7 septembre, nous avons été aux côtés du T.C.M. pour mettre en place leurs lotos. 2012 s'est terminée par un don du Comité des fêtes à chaque école de la Commune. Nous tenons à remercier tous nos fervents bénévoles toujours à nos côtés, qui apprécient la convivialité qui règne au sein de notre équipe.

Composition du bureau

Président : Philippe BRIEN
Vice-président : Christophe LE DASTUMER
Trésorier : Lilliane TANGUY
 - Marie-Thérèse BRIEN
 - Denise LE FLOCH
Secrétaire : Véronique DA-GORNE
Membres : Pascal LE JEUNE-
 Patrick LE PRIOL - Eric CARO

Nous remercions tout particulièrement, Roger LE NAGAR, Rémy PUREN et Lionel LAUDIC qui sont toujours présents. **Mille 'Merci' à vous tous qui nous soutenez d'année en année, et contribuez à nos succès!**



Fédération Nationale des Anciens Combattants en **Algerie Maroc et Tunisie**

Le comité FNACA de Moustoir-Ac avec son drapeau a été présent aux différentes cérémonies patriotiques du canton :

► **Le 19 mars 2012**

Célébration de la fin de la guerre d'Algérie. Le rassemblement a eu lieu sur la Place du 19 Mars. Pour leur rendre hommage le cortège s'est rendu aux Monuments aux Morts afin d'y déposer une gerbe.

► **Le 8 mai 2012**

Rassemblement au Minio et dépôt de gerbe

► **Le 13 juillet 2012**

Cérémonie au fort de Penthièvre

► **Le 20 octobre 2012**

Assemblée Générale de la FNACA



► **Le 11 novembre 2012**

Commémoration de l'armistice. Rassemblement devant la Mairie avec les drapeaux au Monument aux Morts, allocution de Monsieur Le Maire Alain JOUAN, dépôt de gerbe suivi d'un pot de l'armistice

► **Le 19 mars 2013**

Célébration de la fin de la guerre d'Algérie. Le rassemblement a eu lieu sur la Place du 19 Mars. Pour leur rendre hommage le cortège s'est rendu aux Monuments aux Morts afin d'y déposer une gerbe.

► **Le 8 mai 2013**

Rassemblement au Minio et dépôt de gerbe

Composition du bureau

Président : René LE BOUQUIN
Vice-président : Claude JAFFRE
Secrétaire : David SYLENE
Secrétaire Adjoint : Rémi PUREN
Trésorier : Jocelyne FABRER
Trésorier Adjoint : Claude JIQUEL

Portes drapeaux : Jean BELLEC, Rémi BRIEN, Roger LE BLANC
Autres membres : Gibert MARTINEAU, Gilbert DAGORNE
Contact : 02 97 61 60 46



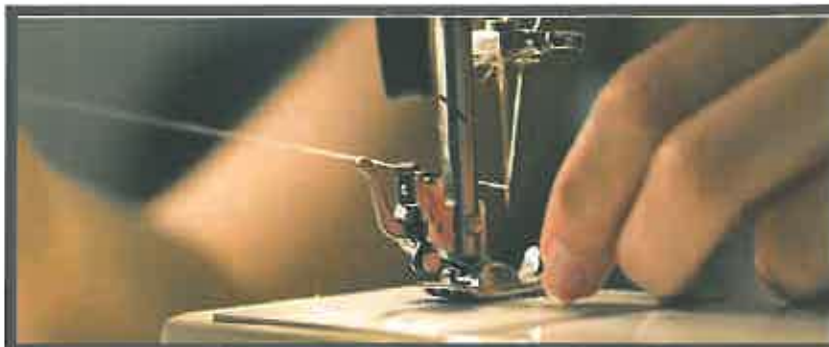
Le Club Des Menhirs

Le Club des Menhirs s'offre un nouveau visage, en complétant le panel de ses activités.

Dans une ambiance chaleureuse et dynamique, il redéfinit l'image de nos aînés en sollicitant et en encourageant les possibilités de ses adhérents. Le Club espère ainsi sensibiliser une plus large population pour laquelle le critère de l'âge est bel et bien révolu.

Le loto reste traditionnellement fixé au premier mardi du mois, à partir de 14 h à la salle polyvalente ; les amateurs de jeux de cartes peuvent s'y joindre. Un atelier contes et écriture « Les mots d'antan » est programmé tous les derniers mardis du mois à 14 h au club house; axé sur le thème de l'enfance, il permet de solliciter la mémoire.

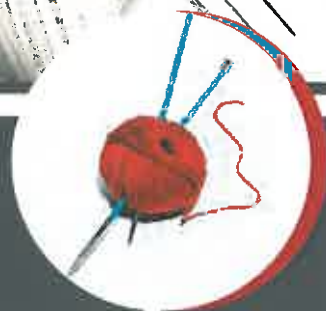
Des ateliers d'équilibre, mis en place par le CCAS et bénéficiant au club, se déroulent actuellement tous les vendredis matins. Un atelier broderie, tricot et crochet a été créé en début d'année et vient ainsi compléter et diversifier l'offre d'activités. Les sorties proposées au cours de l'année pimentent elles aussi la vie associative en permettant à ses adhérents de se retrouver ailleurs.



Composition du bureau

Présidente : Marie Thérèse LE PAIH
Vices présidentes : Catherine PICAUT & Maryvonne LE PRIOL
Trésorière : Monique LAMOUR
Secrétaire : Jacqueline JOUAN

Membres : Yvonne CADORET, Angèle LE LABOURER,
 Monique GOÏC, Sylvie DE KERSABIEC, Marguerite MANDART,
 Christiane PEDRONNO, Cécile CLEQUIN



Les Petites Aiguilles

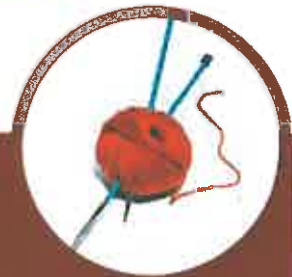
De Moustoir-Ac

L'association «Les Petites Aiguilles de Moustoir-Ac» créée il y a maintenant trois ans propose toujours des ateliers coutures pour les enfants pendant toutes les vacances scolaires.

Deux ateliers par vacances avec un nombre maximum de 10 participants âgés de plus de 7ans. Le tarif est de 5 euros fournitures et goûters compris. Le 16 novembre, un atelier confection ado-adulte a également été organisé sur le thème de la découverte de la machine. Les participants ont confectionné un coussin ou une tunique Elsie. Le tarif était de 10 euros fournitures comprises avec un maximum de 6 participants, l'atelier était complet. L'association revient également sur le but premier lors de sa création c'est à dire faire connaître les métiers du fait main et pour cela elle a organisé le 21 avril un «marché du fait main» à la salle polyvalente de Moustoir-Ac, qui sera renouvelé l'an prochain. Pour plus de renseignements contactez Isabelle au 06-78-80-66-55 ou par mail : les.petites.aiguilles@gmail.com.

Composition
du bureau

Présidente : Isabelle Le Moing
Trésorière : Amélie Le Henanff
Secrétaire : Murielle Guegan
Membres : Mélina Hays, Yasmine Le Port



Emballages en verre à recycler

La collecte du verre ménager s'effectue par apport volontaire dans les colonnes aériennes. Le verre possède la faculté de se recycler indéfiniment et à 100%. Avec une bouteille usagée, on refait une bouteille neuve en tous points semblables à la précédente et ce cycle peut se reproduire à l'infini.

Verres de couleur et incolore



Bouteilles, pots et bocaux

Après la collecte, le verre d'emballage est broyé et débarrassé de toutes les impuretés. Il devient du calcin, prêt à être refondu par le verrier.

Déchets refusés

Vaisselle, faïence, porcelaine, vitres, miroirs, ampoules, bouchons et couvercles.



Pourquoi ne pas mettre le verre à vitre, le verre culinaire («verre à boire») ni la « vaisselle transparente » dans les colonnes à verre ?

Le verre à vitre, la vaisselle en verre, etc, ont une composition chimique différente du verre d'emballage, ce qui rend impossible leur intégration au calcin.

Pourquoi exclure aussi la porcelaine, la vitrocéramique, la faïence, etc ?

Parce que ce sont des matières infusibles ! C'est-à-dire que ces matières ne fondent pas dans les fours à la même température que les bouteilles et donc, fragilisent les emballages.

Pour connaître le
point d'apport volontaire
le plus proche de chez vous :

- Kergueurh
- Kerhéro
- Penmené
- Complexe sportif
- Cimetière
- Brangouzerh

Un doute, une question ?

www.ecoemballages.fr
ou appelez le 02 97 44 26 13



SPANC de Locminé Communauté

Lancement du Programme de Réhabilitation

L'objectif du programme de réhabilitation est de mettre aux normes l'ensemble des installations non conformes du territoire afin d'en limiter l'impact sur l'environnement. Il s'agit donc de réaliser une étude de sol et de filière puis, dans un second temps, les travaux. Vous l'aurez compris, mettre aux normes votre installation d'assainissement non collectif parce qu'elle présente un risque sanitaire ou qu'elle présente un dysfonctionnement est une nécessité.

Les aides de l'Agence de l'Eau :

Communauté Rurale : 50% plafonné à 8000 € TTC

Réunion publique le 10/12/13 à 18h30 - Plumelin

salle Polyvalente :

Présentation du Programme de Réhabilitation aux habitants des communes de Moustoir'Ac, La Chapelle Neuve et Plumelin.



Comice du 9 juin 2012



Concours Agricoles dans le Morbihan

A MOUSTOIR-AC

Les Dames de Culture Agricole et de Sociétés d'Élevage du Centre de l'Armor ont organisé les 6 MOUSTOIR-AC, le samedi 18 décembre 2011.

A 8 h. 30 heures 19h30 : réception et défilé des animaux.

A 9 heures : Exposition du JURY.

A 11 h. 30 : Lecture du Palmarès et distribution des récompenses.



A bientôt

